



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 24 novembre 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BEKTHAOUI

Membres présents :

M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BEKTHAOUI - M. BELLEVILLE - Mme BERNARD - M. BERNARD - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BOURNY - M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DOUHAIT - M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - M. FOUCHERES - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G - M. GILLOT J.P - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. HESSE - M. JOLY - M. JULIEN - M. IZIMER - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PETITJEAN - M. PILLIEN Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. ROIZOT - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM

Membres absents :

M. AUDARD (pouvoir à M. ESMONIN) - M. BERTELOOT - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - M. BRESSAND (pouvoir à M. DOUHAIT) - M. BRIOT - M. CARBONNEL (pouvoir à M. MOREAU) - M. DELATTE - M. DODET - Mme FLAMENT - Mme MASSU (pouvoir à M. NOWOTNY) - M. MILLOT (pouvoir à M. PRIBETICH) - M. MENUT (pouvoir à M. PARIS) - M. NUDANT - M. PINON (pouvoir à M. JULIEN)

OBJET : HABITAT ET LOGEMENT – Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Dijon : Demande de subvention pour l'étude relative au logement étudiant

Les membres de la cellule académique relative au logement étudiant, mise en place par le Rectorat, ont validé le principe d'une étude Diagnostic et Prospective sur la question de l'offre en Bourgogne - agglomération dijonnaise et sites délocalisés du Creusot, de Chalon-sur-Saône, Nevers et Auxerre.

Le CROUS a été désigné pour assurer la maîtrise d'ouvrage de cette étude à l'appui d'un cahier des charges élaboré en concertation avec l'ensemble des partenaires (Etat, Université de Bourgogne, Caisse des Dépôts et Consignations, USHB, collectivités locales, ...).

Son coût a été estimé à 80 000 €.

Le plan de financement prévisionnel de cette étude repose sur des concours de l'Etat et du CROUS s'élevant respectivement à 15 000 € et 20 000 €. Le soutien financier de la Caisse des Dépôts et Consignations est attendu à hauteur de 5 000 €.

Il est envisagé que les collectivités locales participent au financement des 50 % restants selon la clé de répartition suivante : 20 000 € pour la Région Bourgogne, 10 000 € pour les villes du du Creusot, de Chalon-sur-Saône, Nevers et Auxerre.

La participation du Grand Dijon est sollicitée à hauteur de 12,5% du coût, soit 10 000 €.

En lien avec la prise en charge des aides à la pierre pour le logement, il est rappelé que par délibération du 10 février 2005, la Communauté d'agglomération, s'agissant du logement étudiant, avait exprimé son souhait, avant toute prise de décision relative aux dispositions introduites par l'article 66 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, de pouvoir bénéficier d'un état des lieux préalable et d'une vision précise des perspectives d'évolution de l'offre de logements destinée aux étudiants.

Vu l'avis du Bureau,

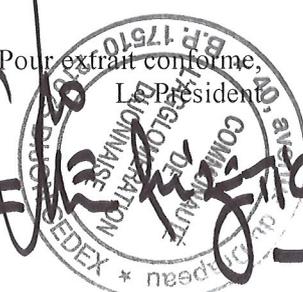
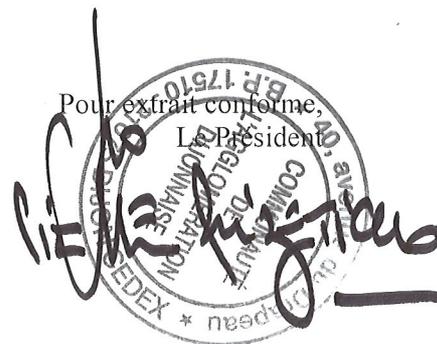
LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'attribuer** au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Dijon – 3 rue du docteur Maret à Dijon -, une subvention d'un montant de 10 000 € pour l'étude Diagnostic et Prospective sur la question de l'offre en logement étudiant en Bourgogne,
- **De prélever** cette dépense sur les crédits ouverts à l'exercice 2005,
- **De dire** que l'attribution de cette subvention est subordonnée à la justification par le bénéficiaire des dépenses réalisées,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à cette décision.

Pour extrait conforme,
Le Président



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA CÔTE D'OR
B.P. 17510
21000 DIJON
CEDEX * mœd

Publié le **25 NOV. 2005**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

28 NOV. 2005

